

# LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

## Le plan "Échirolles Solidaire"

**Mobilisés dès le début de la propagation du coronavirus, la Ville d'Échirolles et son CCAS ont mis en place le plan global de lutte contre la pandémie "Échirolles Solidaire".**

**P**riorité à l'accompagnement des populations les plus âgées et les plus fragiles, Plan de continuité d'activité pour les services municipaux, mobilisation de l'ensemble des acteurs et des forces vives : la lutte contre le coronavirus doit être notre cause commune et la priorité de chacun-e, dans une ville attachée aux valeurs de solidarité et de bienveillance. Le plan "Échirolles Solidaire" se déploie depuis la semaine du 9 mars, avec des mises en place progressives, en fonction des priorités identifiées par une cellule de crise qui se réunit chaque matin et prend les décisions adaptées à l'évolution de la situation sanitaire.

Il est donc rappelé que les déplacements sont aujourd'hui limités au maximum pour toutes et tous les habitant-es, en dehors des autorisations très exceptionnelles permises par l'État, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Dans ce contexte, aucun-e Échirollois-e ne doit rester démunie ou isolé-e face à la pandémie, chacun-e peut participer et nous en appelons à la mobilisation citoyenne de toutes et tous.

# Assurer l'essentiel pour les plus vulnérables

*s'alimenter, se soigner, répondre aux besoins  
de la vie quotidienne*

**Les personnes âgées, en situation de handicap  
et isolées sont au cœur du plan "Échiroilles Solidaire".  
Des dispositions exceptionnelles sont prises pour  
assurer l'essentiel, avec un suivi et une veille constante  
de leur situation personnelle.**

## > *S'alimenter*

- Livraison de paniers repas à domicile suite à la fermeture des foyers-restaurants.
- Augmentation de la capacité de livraison de paniers repas à domicile grâce à la mobilisation de la cuisine centrale qui augmente sa production pour répondre aux besoins des plus fragilisés-es. Le CCAS et la Ville d'Échiroilles redéployent leurs personnels pour pouvoir livrer des repas à ceux et celles qui en ont le plus besoin.
- Pour les personnes isolées qui souhaitent continuer à faire leur repas, le CCAS propose un service gratuit de courses avec livraison à domicile.
- Un partenariat renforcé avec mise à disposition de moyens logistiques, supplémentaires sera mis en place pour trouver des solutions, adaptées – type vente à emporter –, pour les associations assurant les distributions alimentaires sur la commune : Croix-Rouge, Association Village 2, Dounia...
- Afin de maintenir une offre appréciée des Echiroillois-es, une demande de dérogation concernant la tenue de certains marchés alimentaires sur la commune sera déposée auprès de M. le Préfet de l'Isère. Ceux-ci se tiendront dans le plus strict respect des consignes et des préconisations d'hygiène et de sécurité gouvernementales : gestes barrières, règles de distance minimum, nombre de personnes présentes.

## > *Se soigner*

- Pour répondre à une demande accrue, la présence des professionnels du Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) va être renforcée par du redéploiement de personnels soignants d'autres services du CCAS actuellement fermés au public.
- Pour les personnes les plus isolées, un service gratuit d'accompagnement aux rendez-vous médicaux ou d'achat des médicaments en pharmacie est proposé par le CCAS.
- La Ville et le CCAS aideront le réseau de santé local – médecins généralistes, centres de santé... –, dont l'action est essentielle dans la période actuelle avec, par exemple, des prêts de locaux complémentaires.

## > *Répondre aux besoins de la vie quotidienne*

- Le CCAS organise un partenariat avec l'AD-PA (Accompagner à domicile pour préserver l'autonomie) pour la prise en charge de l'aide à domicile, dans le cadre du SPASAD (Service polyvalent d'aide et de soins à domicile).
- Le CCAS prendra contact avec l'ensemble des prestataires d'aide à domicile répertoriés par le Département de l'Isère agissant sur la commune d'Échiroilles pour trouver une solution au maximum de demandes dont il a connaissance.

# Assurer l'entraide entre tous les habitant-es et toutes les générations

**Marquée par des mesures nécessaires de confinement, la période de pandémie est aussi une opportunité pour encourager et créer de nouvelles formes de solidarité entre toutes et tous. La Ville et le CCAS apporteront leur soutien aux initiatives associatives ou citoyennes dans le cadre du plan "Échirolles Solidaire"**

➤ **Identifier** toute personne sans domicile fixe et la signaler.

➤ **Permettre** à tous les professionnel-les de la santé réquisitionné-es l'accueil de leurs enfants au sein de la crèche – "les Marmousets" – et des écoles Marcel-Cachin et Paul-Langevin. Le groupe Paul-Vaillant-Couturier sera ouvert si nécessaire.

➤ **Encourager** les réseaux de "voisins bienveillants" à développer toute forme d'initiative pour ne laisser personne isolé : prendre des nouvelles, frapper à la porte de son voisin ou sa voisine, interpeller la cellule téléphonique de veille et d'écoute dès que nécessaire.

➤ **Activer** les réseaux de bénévoles, les associations et les volontaires qui se sont déjà manifestés auprès de la Ville et du CCAS depuis le début de la pandémie.

➤ **Faciliter** la mise en place d'un réseau solidaire intergénérationnel – à distance – pour maintenir un lien social.

➤ **Mettre à disposition** des professionnel-les disponibles suite à la fermeture des Maisons des habitant-es, des équipements jeunesse, de l'Espace parents enfants, des structures petite enfance, des écoles, des équipements culturels et sportifs, pour développer des animations à distance, conseiller les parents dans les jeux, la démarche éducative, la sensibilisation culturelle des enfants.

## **Pour toute démarche, demande ou signalement, un point d'entrée unique le 04 76 20 99 00, cellule téléphonique d'écoute et de prévention**

Le CCAS et la Ville ont mis en place un dispositif d'écoute, de prévention et de soutien à l'isolement à destination de la population avec un numéro unique, **le 04 76 20 99 00**.

Cette cellule vise à répondre aux préoccupations liées au Covid-19, à organiser les moyens mobilisés, à identifier les personnes vulnérables et isolées, apporter les premiers éléments de réponse, évaluer les demandes, orienter les personnes auprès des professionnel-les compétent-es : soignant-es, psychologues, travailleurs sociaux...

## **Une charte de qualité pour les services proposés**

• Toutes et tous les professionnel-les de la Ville ou du CCAS qui se présenteront à domicile auront une carte professionnelle, pour être bien identifiées et ce pour la sécurité de chacun-e. Pour les actions assurées par des partenaires, une attestation de la Ville sera délivrée.

• L'ensemble des précautions d'hygiène et de sécurité seront scrupuleusement respectées lors des interventions proposées par la Ville, le CCAS et leurs partenaires : gestes barrières, matériels de protections (masques, gants...).

# Le maintien de la qualité et du cadre de vie sur Échirolles pour mieux préparer l'après confinement.

**Le plan "Échirolles Solidaire" s'appuie sur un plan de continuité des activités de services de la Ville mis en place par la cellule de crise. Il est adapté en permanence en fonction des nouvelles contraintes et des nouvelles mesures mises en place dans le cadre du confinement. Les services municipaux connaissent aujourd'hui une mobilisation exemplaire pour le maintien du service public local échirollois. Les élu-es et la Ville d'Échirolles les remercient et les assurent de leur pleine reconnaissance pour leur engagement sans faille.**

## > Une mobilisation constante du service propreté urbaine

Le service propreté urbaine continuera à assurer la relève des poubelles de la ville les lundi et vendredi, et des papiers et cartons le mercredi. Une ronde quotidienne sur l'ensemble de la ville permettra d'identifier les points sensibles pour y apporter des solutions le plus rapidement possible. Pour faciliter et respecter un travail rendu plus difficile dans la période, nous invitons l'ensemble des Échirollois-es à réduire au maximum l'usage des poubelles en ville en privilégiant les poubelles individuelles à domicile dont la collecte reste assurée par la Métropole.

## > La Police Municipale sur le terrain

Durant toute la période de confinement, la Police Municipale assurera une présence de terrain maximale sur l'ensemble des quartiers de la ville. Une mobilisation que la Ville souhaite voir complétée par une présence renforcée de la Police Nationale. En fonction des autorisations délivrées, la Police Municipale participera pleinement à la mise en œuvre des décisions de l'État, à la vérification de l'application des restrictions de circulation, à la fermeture des parcs et jardins

publics et à l'interdiction des activités de plein air. Elle vérifiera également le bon déroulement et la bonne organisation des marchés alimentaires.

## > Un accueil téléphonique global reste assuré au 04 76 20 63 00 pour rentrer en contact avec les services de la Ville

Des permanences pour les actes civils obligatoires sont maintenues uniquement sur rendez-vous au **04 76 20 99 88** pour les naissances et reconnaissances, au **04 76 20 99 78** pour les décès.

*Pendant le confinement, restons en contact permanent*

L'ensemble des moyens de communication municipaux numériques est mis à jour en temps réel pour assurer l'information la plus complète possible des Échirollois-es.

Site [www.echirolles.fr](http://www.echirolles.fr), Facebook, Instagram, YouTube, newsletter, panneau d'information devant l'hôtel de ville.